



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Life Is On

Schneider  
Electric

Vu le code l'éducation, et notamment ses articles L111 -1 et L331 -7, D 124-1 à D 124-4,

### **Déclinaison de l'accord cadre national en convention partenariale académique de Limoges**

Entre d'une part le :

Le rectorat de l'académie de Limoges, représenté par Daniel Auverlot, recteur de l'académie de Limoges, chancelier des universités

Et d'autre part

Schneider Electric France - 52 Rue de Dion Bouton - 87280 Limoges, représentée par Messieurs Bruno Eysseric, directeur, et Claude Vincenti, responsable ressources humaines du site de Limoges

## Objet de la convention :

Considérant d'une part que :

**Le ministère de l'Éducation nationale** souhaite renforcer sa coopération avec le monde professionnel, notamment dans le domaine de l'enseignement professionnel et technologique, de l'apprentissage, de l'insertion des jeunes et de la formation des adultes, pour que :

- 100% des élèves aient acquis, au terme de leur formation, un diplôme ou une qualification reconnue ; 80 % d'une classe d'âge accède au niveau du baccalauréat et 50 % à un diplôme de l'enseignement supérieur ;
- l'orientation et les formations proposées aux élèves tiennent compte de leurs aspirations, de leurs aptitudes et des perspectives professionnelles liées aux besoins prévisibles de la société et de l'économie ;
- les représentants des organisations professionnelles contribuent, avec les autres partenaires sociaux, à la qualité des formations professionnelles ;
- les initiatives qui font connaître l'entreprise à l'ensemble du système éducatif se multiplient ;
- l'Éducation nationale optimise sa contribution aux engagements européens de la France.

Et d'autre part que :

**Schneider Electric France** souhaite renforcer son partenariat avec l'Éducation nationale et participer au renforcement de l'attractivité des filières technologiques pour que :

- la transition énergétique, qui est au cœur des préoccupations de l'Etat, soit prise en compte dans l'évolution des référentiels des diplômes ;
- l'efficacité énergétique et le pilotage intelligent de l'énergie soient intégrés en tant que solutions disponibles pour opérer la transition énergétique ;
- une meilleure connaissance des métiers et des diplômes permette de rapprocher régulièrement l'offre et la demande de formation pour l'ensemble des catégories professionnelles et l'ensemble des publics concernés ;
- l'accès à une qualification professionnelle, pour les jeunes comme pour les salariés en poste, puisse se faire au travers d'actions conjointes dans le cadre de formations prenant en compte les spécificités et les contraintes des métiers exercés.

Il a été convenu de ce qui suit :

## Diplômes et métiers concernés :

Les signataires développent leur coopération pour analyser les évolutions des métiers liées aux évolutions techniques dans leurs contextes national et local. Un accent sera mis sur les métiers liés à la gestion d'énergie et à la transition énergétique.

Les signataires examinent l'articulation entre les diplômes de l'enseignement technologique et professionnel et les besoins de qualifications générés par les évolutions économiques, technologiques et organisationnelles des métiers de Schneider Electric France et de ses clients industriels.

## Information et orientation

### Information des jeunes, des familles, des personnels de l'Education nationale et des représentants de la profession

Schneider Electric France apporte son concours, en étroite liaison avec les conseils régionaux, à l'action menée par les services centraux du ministère et par les services académiques d'information et d'orientation en matière d'information et d'orientation vers les métiers du secteur, quelles que soient les voies de formation.

À cet effet, Schneider Electric France apporte une aide à l'orientation des jeunes jusqu'aux classes terminales des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels dans le cadre du parcours de découverte des métiers et des formations.

Schneider Electric France contribue par ailleurs à l'information des familles, des représentants de parents d'élèves, des chefs d'établissement, des personnels enseignants et d'orientation et des représentants de la profession.

Les actions conduites concernent en particulier l'élaboration et la diffusion de supports d'information sur les métiers de Schneider Electric France, notamment en partenariat avec l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP), la réalisation d'actions d'information, l'organisation de conférences et de visites d'entreprises, l'accueil de jeunes et d'enseignants dans le cadre de salons professionnels.

Schneider Electric France participe également à des actions corrigeant toutes les formes de discriminations dans la représentation sociale des métiers, qu'elles soient liées au sexe, à l'origine des jeunes.

Schneider Electric a inscrit de très longue date la prise en compte du handicap dans ses priorités sociales. Dans le cadre de la nouvelle réglementation sociale en faveur des personnes handicapées, issue de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, Schneider-Electric confirme sa volonté de favoriser la formation et l'intégration des personnes handicapées.

## Formation professionnelle

### Accueil en entreprise

L'établissement Schneider Electric France de Limoges met en œuvre des actions de communication avec le pôle de stages de l'académie de Limoges auprès des différents sites pour faciliter l'accueil en stage ou en période de formation en milieu professionnel des lycéens, dans le respect de leurs disponibilités d'accueil, des référentiels des diplômes et des objectifs de formation négociés avec les équipes pédagogiques.

À l'issue de la formation, Schneider Electric France s'attache à faciliter l'insertion professionnelle de jeunes dans les unités de Schneider Electric France en favorisant l'accueil des nouveaux diplômés.

### Mixité des parcours, plusieurs statuts possibles : Initiale, continue ou par apprentissage.

Les cosignataires coopèrent à la construction de parcours de formation professionnelle en mixité consécutive (ex : voie scolaire puis apprentissage ou formation continue) pour répondre aux besoins des professionnels.

Le maillage des établissements publics locaux d'enseignement permet d'apporter une solution variée (scolaire, apprentissage ou formation continue) au plus près des besoins identifiés. Schneider Electric France peut s'appuyer sur les établissements proches des sites industriels pour mener à bien sa politique de recrutement d'alternants.

Conformément à l'un des axes majeurs de sa politique jeunes, l'établissement Schneider Electric France de Limoges accueille des jeunes en formation par alternance et peut, dans ce cadre, avoir recours aux CFA/UFA de l'académie de Limoges dans les établissements publics locaux d'enseignement (EPLÉ).

### Développement de la qualité des formations

Les cosignataires travaillent ensemble :

- à renforcer la connaissance et la compréhension de l'entreprise et de son fonctionnement
- à améliorer l'articulation entre la formation dispensée en établissement et celle dispensée en entreprise
- à développer les initiatives favorisant le goût d'entreprendre et la mobilité européenne des jeunes
- à adapter les parcours de formation aux acquis et aux besoins des jeunes
- à construire de nouveaux parcours de formation en réponse aux problématiques locales des entreprises

### **Application opérationnelle**

Il a été convenu de pouvoir décliner au niveau de l'académie de Limoges le présent accord cadre en convention académique avec la volonté de faciliter l'accueil des jeunes en :

- Périodes de Formation en Milieu Professionnel pour les bac pro
- Stages pour des jeunes de Section de Technicien Supérieur

L'objectif principal est de pouvoir d'une part,

- répondre aux demandes des établissements de formation

d'autre part

- avoir des propositions concrètes de lieux d'accueil dans l'entreprise Schneider Electric

Pour cela, il a été convenu entre :

**Schneider Electric Limoges** représenté par Messieurs Bruno Eysseric, directeur, et Claude Vincenti, responsable ressources humaines du site de Limoges,

Et

**Le rectorat de Limoges** représenté par Monsieur Daniel Auverlot, recteur de l'académie de Limoges, chancelier des universités,

De pouvoir établir un protocole d'échanges comme suit :

- **A partir du mois de mai**, la responsable des ressources humaines de l'entreprise Schneider Electric sollicite les sites industriels (Limoges, Poitiers et Angoulême) susceptibles d'accueillir des jeunes en PFMP ou en stage.
- **Au mois de juin**, le pôle de stages de l'académie de Limoges transmet à l'entreprise Schneider Electric les dates de PFMP et stages des établissements dispensant les formations visées.
- **Au mois de septembre**, le pôle de stages fait la proposition des lieux d'accueil aux établissements et ces derniers identifient quelques candidats.
- **Au mois d'octobre**, Schneider Electric reçoit en entretien individuel lors d'un Stage Dating ou en interne, les candidats et propose les lieux d'accueil possibles aux directeurs délégués aux formations des établissements concernés.

La présente convention permet d'établir également un protocole de communication.

Dans un souci de centralisation des informations, il a été convenu d'identifier deux personnes en charge de l'application de ce partenariat :

- Mme Agnès Tranchet, [agnes.tranchet@schneider-electric.com](mailto:agnes.tranchet@schneider-electric.com)  
Responsable des ressources humaines Schneider Electric en charge du recrutement et des stages sur le site de Limoges
- M. Laurent Doucet, [poledestages@ac-limoges.fr](mailto:poledestages@ac-limoges.fr)  
Coordonnateur du pôle de stages de l'académie de Limoges

Pour la première expérimentation (année scolaire 2017-2018), il a été convenu de cibler les formations suivantes :

- Le bac pro Pilote de Ligne de Production
- Le bac pro Maintenance des Équipements industriels
- Le bac pro Systèmes Numériques
- Le bac pro Logistique
- Le BTS Maintenance des Systèmes
- Le BTS Systèmes Numériques
- Le BTS Contrôle Industriel et Régulation Automatique
- Le BTS Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques.

Seulement cinq établissements sont donc concernés, dans un premier temps par ce partenariat :

- Le lycée Raoul Dautry à Limoges (bac pro PLP, MEI et BTS MS, CIRA)
- Le lycée Jean Favard à Guéret (BTS CRSA)
- Le lycée Cabanis à Brive (Bac pro MEI, SN, BTS SN)
- Le lycée Maryse Bastié à Limoges (Bac pro SN)
- Le lycée St Exupéry à Limoges (Bac pro Logistique)

## Durée de la convention

La présente convention prend effet à la date de signature.

La convention est établie pour une durée de 3 ans avec une année expérimentale permettant des ajustements sur les modalités de fonctionnement le cas échéant.

Elle peut être dénoncée ou modifiée par avenant, à la demande de l'une ou l'autre des parties ; cependant en cas de dénonciation ou de non renouvellement toute action déterminée pour l'année scolaire en cours sera menée à son terme pour ne pas pénaliser les publics en formation.

Fait à Limoges le 23 novembre 2017  
en deux exemplaires originaux

Daniel Auverlot  
Recteur de l'académie de Limoges,  
Chancelier des universités

Bruno Eysseric  
Directeur site Schneider Electric Limoges

## Annexe 1 : Liste des formations concernées par cette convention

### Bac Pro

- **Systèmes Numériques**
  - LPO Maryse Bastié à Limoges
  - LP Georges Cabanis à Brive
- **Pilote de Ligne de Production**
  - LP Raoul Dautry à Limoges
- **Maintenance des Équipements Industriels**
  - LP Raoul Dautry à Limoges
  - LP Georges Cabanis à Brive
- **Logistique**
  - LP St-Exupéry à Limoges

### BTS

- **Maintenance des Systèmes**
  - LGT Raoul Dautry à Limoges
- **Systèmes électroniques. Systèmes numériques option électronique et communication**
  - LGT Georges Cabanis à Brive
- **Conception et Réalisation Systèmes Automatiques**
  - LPO Jean-Favard à Guéret
- **Contrôle Industriel Régulation Automatique**
  - LGT Raoul Dautry à Limoges

## Annexe 2

### Protocole Stage

Formations	Lycée	Période de stage
<b>Bac Pro (Cible : Elèves de Terminale)</b>		
Bac Pro Systèmes Numériques	LPO Maryse Bastie à Limoges LP Georges Cabanis à Brive	Pour Bastie Limoges :  Pour Cabanis Brive : 8 semaines courant décembre jusqu'à fin janvier
Bac Pro Pilote de Ligne de Production	LP Raoul Dautry à Limoges	4 semaines avant Noel + 4 semaines à compter de mars
Bac Pro MEI (maintenance)	LP Raoul Dautry à Limoges LP Georges Cabanis à Brive	Pour Dautry Limoges : 8 semaines à compter de décembre/janvier 2018  Pour Cabanis Brive : 8 semaines, de début décembre à fin janvier 2018
Bac Pro Logistique	LP St-Exupéry à Limoges	OK : date (A rappeler fin juin)
<b>BTS (Cible : à définir)</b>		
BTS Systèmes électroniques. Systèmes numériques option électronique et communication	LGT Georges Cabanis à Brive	6 semaines en 1 <sup>ère</sup> année ; de mi-juin jusqu'au 6 juillet 2018
BTS Conception et Réalisation Systèmes Automatiques	LPO Jean-Favard à Guéret	6 semaines en fin de première année.
BTS Contrôle Industriel Régulation Automatique	LGT Raoul Dautry à Limoges	1 <sup>ère</sup> année : 8 semaines en fin d'année mai et juin jusqu'au 6 juillet 2018.  2 <sup>ème</sup> année : 4 semaines à cheval septembre octobre.
BTS Maintenance des systèmes (2 <sup>ème</sup> année)	Lycée R. Dautry	6 semaines à compter de janvier

Prévoir pour chaque formation une fiche sur laquelle apparaît :

- ❶ Les dates précises des périodes des formations en milieu professionnel et/ou stage.
- ❷ Les objectifs de chacune des périodes de PFMP et/ou stage.
- ❸ Des propositions d'activités qui peuvent être associées aux objectifs des PFMP et/ou stage.



# Préparation accueil en entreprise

Nom, Prénom de l'élève : ..... Date naissance : ...../...../.....

Diplôme préparé : **Bac Pro Pilote de Ligne de Production** Classe : **Première**

Établissement de formation : .....à .....

Nom du (ou des) enseignant(s)-réfèrent(s) chargé(s) de suivre le déroulement de la formation en entreprise  
M. .... M. ....

Dates de la période de formation en milieu professionnel :

**Du ..... au .....**

## 1. Horaires journaliers de l'élève :

Lundi	de.....à.....	Mardi	de.....à.....
Mercredi	de.....à.....	Jeudi	de.....à.....
Vendredi	de.....à.....	Samedi	de.....à.....

Soit une durée totale hebdomadaire : .....heures

## 2. Modalités de concertation entre le(s) enseignant(s)-réfèrent(s) et le tuteur pour contrôler le déroulement de la période :

- *Contact téléphonique en début de période*
- *Deux visites en cours de période*

## 3. Objectifs assignés et compétences à acquérir ou à développer au cours de la période de formation en milieu professionnel :

- *Analyser des données de gestion*
- *Mettre en œuvre un moyen de production*
- *Rédaction d'un rapport*

## 4. Activités prévues en milieu professionnel :

- *Suivi de production*
- 
- 

## 5. Travaux effectués, équipements ou produits utilisés soumis à la déclaration de dérogation pour les travaux interdits aux mineurs

- .....
- .....

## 6. Modalités d'évaluation de la période de formation en milieu professionnel, en référence au règlement d'examen du diplôme préparé :

- *Evaluation par le tuteur et un enseignant chargé du suivi*
- *Evaluation du contenu et de la présentation orale du rapport*

## Annexe 3

### Protocole échanges : Acteurs de l'éducation/professionnels

Quand ? (durée)	Objectif		Modalités	Pour action
Juin 2017	Définir le calendrier des stages pour la prochaine rentrée scolaire			Les chefs d'établissement
Sept 2017	Lancer une « campagne » de stage	Identifier les services qui seront en capacité d'accueillir des stagiaires pour l'année scolaire à venir en fonction des projets et des capacités d'accueil (missions, encadrement, accompagnement, formation)	Schneider envoie son recueil de terrains d'accueil stages au Pôle Stages	Claude et Agnès
A programmer	Faire connaître nos métiers aux jeunes	Nos métiers, nos environnements de travail ne sont pas suffisamment connus de jeunes. Il faut leur donner de la visibilité	Ouvrir nos portes pour des visites d'usine	Claude et Agnès
A programmer	Rapprocher les centres de formation et l'entreprise  Visites croisées	Visite 1 : Pour les enseignants (sans les élèves)  Qu'est-ce que l'entreprise ? nos métiers – adéquation entre une formation (théorique qu'ils dispensent) et une application métier  Notre rôle, notre politique formation alternance et stage	Ouvrir nos portes aux enseignants    Durée de la visite à définir en fonction de l'intérêt et des disponibilités de chacun	Pôle de Stages : identifier des enseignants intéressés   Claude et Agnès + Commerce et vendeur enseignement à associer peut être
		Visite 2 : Pour l'entreprise  Qu'est-ce que l'école ? son rôle, ses difficultés ...  C'est quoi la vie d'un enseignant en milieu professionnel ou sur des filières techniques ?  Parler de ce que fait l'entreprise pour la formation des jeunes. Pourquoi ?	Nous serons reçus dans les établissements sur les filières métiers identifiées	Expérience « vis ma vie »